

OFFRE D'EMPLOI URGENTE

Basé à Riom (63), le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne (28 salariés), association loi 1901 agréée par l'Etat et la Région, membre du réseau des conservatoires d'espaces naturels, recrute un(e)

Agent de gestion d'espaces naturels CDD 3 mois en poste au siège à Riom (63)

Missions :

Sous l'autorité d'un technicien de gestion, il ou elle participe aux travaux menés sur les sites naturels gérés par le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne avec comme objectifs la préservation, la restauration des milieux naturels et l'accueil du public. Les travaux portent principalement sur la gestion de la végétation (débranchage, abattage...) et la pose de mobilier d'extérieur (panneaux et leurs supports, clôtures, barrières...).

Compétences requises

Ce poste demande les compétences techniques suivantes :

La maîtrise du tronçonnage (abattage, ébranchage, etc...), du débroussaillage, une certaine polyvalence manuelle pour la réalisation de travaux de types agricoles, forestiers et paysagers (clôtures, aménagements en bois, maçonnerie, soudure).

Ce poste demande les compétences humaines suivantes :

Une assez bonne condition physique, la facilité d'intégrer une équipe, la maîtrise de soi, le respect des consignes de sécurité et des travaux à réaliser délivrés par un supérieur, la prise d'initiatives.

Déplacements

Le Cen Auvergne intervient sur trois départements : le Puy de Dôme, le Cantal et la Haute Loire. A ce titre, le poste nécessite des déplacements avec nuitées extérieures (gîtes...) sans avoir la possibilité de rentrer chez soi sur une période maximum de quatre jours. Les compensations qui en découlent seront communiquées lors de l'entretien d'embauche. Ces déplacements sont effectués en véhicules de service.

Permis B indispensable

Conditions

Prise de poste au plus tôt.

Le recrutement prendra fin dès réception d'une candidature adaptée, à l'issue de la date limite de réception des candidatures → 27 février 2018

Poste basé à Riom en CDD 3 mois temps plein : 35h par semaine sur quatre jours (lundi au jeudi – 8h-18h).

La rémunération est basée sur la grille de la Convention collective nationale de l'animation.

Base du salaire brut : groupe B de la CCNA 255 points soit **1 566 €/mois brut** + prise en compte expérience et ancienneté selon profil et CCNA

Contact pour information et envoi des candidatures (lettre + CV) :

Monsieur le directeur - Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne

Moulin de la croûte – rue Léon Versepuy - 63200 RIOM - Tél. 04 73 63 18 27

Courriel : contact@cen-auvergne.fr